

LOTFI BENBAHMED (MINISTRE DE L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE)

Réduire la facture d'importation de 400 millions de dollars

P2

OFFICE NATIONAL DES STATISTIQUES (ONS)

Le taux d'inflation annuel à 2,2% à fin juillet

P2

SÉCURITÉ SANITAIRE DU CITOYEN

Benbouzid réaffirme l'engagement des pouvoirs publics



P4

RÉFÉRENDUM SUR LA CONSTITUTION

Le prôjet pivot de la transition

P3



PERTURBATIONS DU RÉSEAU INTERNET

Boumzar annonce la libération du spectre de fréquences

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Brahim Boumzar, a annoncé hier, la libération du spectre de fréquences au profit des trois opérateurs de téléphonie mobile, afin d'améliorer le débit internet au bénéfice des citoyens, en coordination avec l'Autorité de Régulation de la Poste et des Communications électroniques (ARPCE), indique un communiqué du ministère publié sur sa page Facebook. Le ministre Ibrahim Boumzar a présidé une réunion avec les premiers responsables des opérateurs de téléphonie mobile, afin d'unifier les efforts et travailler pour améliorer les services et le débit Internet au profit des citoyens, en application des instructions du Président Tebboune, lors du dernier conseil des ministres.

P2

COVID-19

L'OMS fait état d'un ralentissement de l'épidémie dans le monde

La pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19) continue de faire rage dans le monde mais les dernières données hebdomadaires publiées par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) montrent "un ralentissement" de l'épidémie dans la plupart des régions, en particulier sur le continent américain. Plus de 1,7 million de nouveaux cas de Covid-19 et 39.000 nouveaux décès ont été signalés à l'OMS la semaine dernière (17 au 23 août), ce qui représente une diminution de 5% des cas et de 12% des décès par rapport à la semaine précédente (10 au 16 août). Ce ralentissement a été enregistré dans toutes les régions, à l'exception de l'Asie du Sud-Est et de la Méditerranée orientale.

P24

Régions

ORAN

Campagne de lutte contre le squat des plages d'Aïn El Turck

P8

OUARGLA

119 centres d'examens pour les examens du BEM et du Baccalauréat

P9

ENIEM (USINE DES LAMPES DE MOHAMADIA)

2 milliards DA pour relancer la production

P5

PILLAGE/SAHARA OCCIDENTAL

Le Maroc envisage d'ériger une 3^{ème} centrale solaire à Dakhla occupée

P15

UNRWA

Appel à garantir l'entrée des produits de première nécessité à Ghaza

P24

Sport

L'Assemblée générale élective du COA fixée au 12 septembre

P13



LOTFI BENBAHMED
(MINISTRE
DE L'INDUSTRIE
PHARMACEUTIQUE)

Réduire la facture d'importation de 400 millions de dollars

La relance attendue de la filière de l'industrie du médicament en Algérie, dont certains secteurs se sont trouvés bloqués, durant de nombreuses années, par des groupements d'intérêts, pourrait sur une courte période contribuer à réduire d'environ 400 millions de dollars la facture d'importation de ces produits. S'exprimant, hier, à l'émission L'Invité de la rédaction de la chaîne 3 de la Radio algérienne, le ministre de l'Industrie pharmaceutique indique que le plan de relance de la filière des produits de soins lui permettra de renforcer notablement sa production et de s'ouvrir progressivement vers les marchés à l'étranger. Le Plan d'urgence adopté en faveur de cette branche d'activité, explique le Docteur Lotfi Benbahmed, va notamment permettre de lever les nombreux obstacles dont elle a été l'objet, de longues années durant, de la part « d'oligarques », avec comme résultat, s'indigne-t-il, les blocages de productions de dizaines d'entreprises. Ce dernier impute également cette situation aux multiples entraves d'ordre bureaucratique et à des personnes étrangères à la production pharmaceutique, « la hissaba, précise-t-il, qui a bloqué l'Algérie de 2017 à 2020, » qui, ajoute-t-il ont tout tenté pour freiner cette filière. A propos de l'Agence nationale du médicament, créée en 2012 et dotée d'un siège et d'un budget, celui-ci constate qu'elle n'a aucune existence « de fait », parce que, explique-t-il, elle n'a, à ce jour, pas été dotée de textes réglementaires ni de moyens propres à lui permettre d'assumer ses missions de régulation. Aujourd'hui, constate l'intervenant, « il y a des centaines et des centaines de dossiers » qui parviennent à cette agence pour être enregistrés, mais qui, faute de moyens, n'est pas à même de les prendre en charge ». De l'entrée en production attendue d'une quarantaine d'entreprises de production de produits de soins, l'invité annonce, à titre d'exemple, qu'à partir du mois prochain l'une d'elles va produire un traitement, « jusqu'ici sous monopole », pouvant être utilisé contre la Covid-19. À l'horizon 2025, le ministre annonce que l'Algérie, à travers les capacités de son industrie pharmaceutique, envisage d'exporter des quantités de médicaments égales à celle qu'elle importe, « pour rééquilibrer ses comptes ».

R.N

OFFICE NATIONAL DES STATISTIQUES (ONS)

Le taux d'inflation annuel à 2,2% à fin juillet

Le taux d'inflation moyen annuel en Algérie a atteint 2,2% à fin juillet dernier, a-t-on appris hier auprès de l'Office national des statistiques (ONS).



L'évolution des prix à la consommation en rythme annuel à juillet 2020, qui est le taux d'inflation moyen annuel calculé en tenant compte de 12 mois, allant du mois d'août 2019 à juillet 2020 par rapport à la période allant du mois d'août 2018 à juillet 2019. La variation mensuelle des prix à la consommation, qui est l'évolution de l'indice de prix du mois de juillet 2020 par rapport à celui du mois de juin dernier, a enregistré une baisse de -1,1%, a indiqué l'Office. En termes de variation mensuelle et par catégorie de produits, les prix des biens alimentaires ont affiché une baisse de 3,5%, induite, essentiellement, par un recul de 6,9% des prix des

produits agricoles frais. Cette chute des prix des produits agricoles frais s'explique, selon l'Office, par une baisse des prix de la viande de poulet (-16,0%), des fruits (-32,5%), des légumes (-5,3%) et de la pomme de terre avec -17,6%. Par ailleurs, l'Office relève des hausses de prix qui ont caractérisé certains produits, notamment la viande rouge (+1,3%), les œufs (+12,5%) et les poissons (+5,3%). Quant aux produits alimentaires industriels, les prix ont connu une variation baissière modérée de (-0,1%) durant le mois de juillet dernier et par rapport au mois de juin, selon l'organisme des statistiques. Les prix des produits manufacturés ont augmenté de 1,1%, alors que

ceux des services ont accusé une stagnation. Par groupe de biens et de services, les prix des groupes "habillement chaussures" et ceux des meubles et articles d'ameublement ont connu des hausses respectives de (+0,1%) pour chaque groupe, celui du "transport et communication" (+0,2%), alors que le groupe divers a enregistré une hausse de 3,3%. L'ONS relève, par ailleurs, que le reste des biens et services s'est caractérisé par des stagnations. Durant le mois de juillet dernier, les prix à la consommation ont augmenté de 2,4% par rapport au même mois de 2019. Cette variation haussière est due à une augmentation du prix de 0,6% des produits alimentaires, induite par un

relèvement de près de 0,2% des produits agricoles frais, les produits alimentaires industriels (1,1%), les biens manufacturés 5,28% et enfin les services 0,7%. Durant les sept premiers mois de l'année en cours, les prix à la consommation ont connu une hausse de 2,28%, malgré une baisse des biens alimentaires (-0,04%), induite notamment par un recul de 0,6% des prix des produits agricoles frais. Cette variation haussière enregistrée s'explique par des hausses de +0,5% des produits alimentaires industriels, de +5,02% des biens manufacturés et de +2,26% des services. En 2019, le taux d'inflation en Algérie avait atteint 2%.

R.E

PERTURBATIONS DU RÉSEAU INTERNET

Boumzar annonce la libération du spectre de fréquences

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Brahim Boumzar, a annoncé hier, la libération du spectre de fréquences au profit des trois opérateurs de téléphonie mobile, afin d'améliorer le débit internet au bénéfice des citoyens, en coordination avec l'Autorité de régulation de la poste et des communications électroniques (ARPCE), indique un communiqué du ministère publié sur sa page Facebook. Le ministre Ibrahim Boumzar a présidé une réunion avec les premiers responsables des opérateurs de téléphonie mobile, afin d'unifier les efforts et travailler pour améliorer les services et

le débit Internet au profit des citoyens, en application des instructions du Président Tebboune, lors du dernier conseil des ministres. Lors de cette réunion, le ministre s'est montré à l'écoute des préoccupations exprimées par les opérateurs afin d'offrir un accès à internet haut débit et internet très haut débit, tout en respectant le principe de traiter avec les différents opérateurs publics et privés sur un pied d'égalité, pour améliorer la qualité des services et créer des emplois, précise le même communiqué. Algérie Télécom a réagi vendredi dernier aux perturbations de la connexion Internet, expliquant que « des pertur-

bations avaient lieu dans le réseau international d'Internet, dans certains pays du monde, dont l'Algérie ». L'opérateur public explique que « cette perturbation n'a rien à voir avec le réseau national de télécommunications de l'Algérie ou ses installations de base, mais plutôt une fluctuation du réseau international ». Lors de la dernière réunion périodique du conseil des ministres, qui s'est tenu dimanche dernier, le président Tebboune a instruit le gouvernement de trouver une solution définitive aux perturbations du réseau Internet en Algérie.

R.N

ABDERRAZAK MOKRI (PRÉSIDENT DU MSP)

L'unité nationale est plus que jamais menacée

« L'Algérie traverse l'étape la plus difficile depuis l'indépendance, à cause des menaces contre son unité nationale », a déclaré le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abderrazak Mokri, à l'ouverture de l'université d'été du parti ouverte hier à Alger. Mokri a, en outre, averti contre l'échec de la transition politique conduite par l'équipe actuelle au pouvoir, précisant que « si le pays ne réussit pas la transition, cette fois-ci, l'Algérie serait menacée de disparaître ». Dans son discours, le président du parti islamiste a exposé

l'historique des positions de sa formation politique ces dernières années. Ces positions reflètent, selon lui, la positivité avec laquelle le parti a évolué et selon les fluctuations politiques. Abderrazak Mokri a déclaré son parti, carrément dans l'opposition : « notre ligne politique et l'opposition, et nos positions sont dictées par les intérêts du pays et du peuple algérien et la religion » -il dit. A partir de là, il lance un avertissement aux tenants du pouvoir contre la répétition des expériences du passé qui ont conduit le peuple à sortir dans la rue le 22 fé-

vrier 2019. Il faut juste rappeler que le parti dirigé par Abderrazak Mokri faisait partie de l'Alliance présidentielle durant le règne de Abdelaziz Bouteflika. Concernant la décision du président de la République d'arrêter la date du 1er novembre pour l'organisation du référendum sur la révision de la constitution, le président du MSP dit "prendre acte" tout en regrettant que cette date "ne soit pas précédée de consultations politiques préalables".

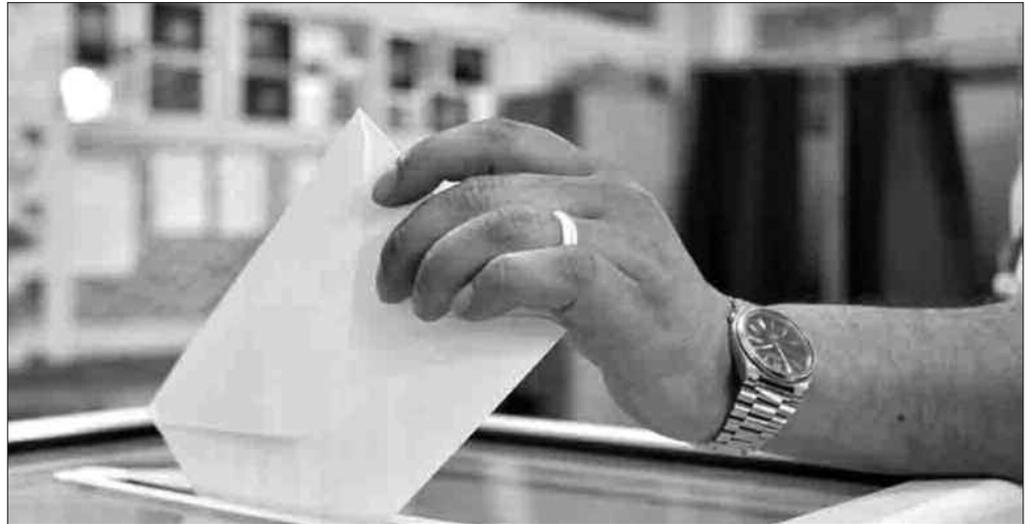
Ab.N.

RÉFÉRENDUM SUR LA CONSTITUTION

Le projet pivot de la transition

Le référendum sur la révision constitutionnelle, prévu pour le 1er novembre prochain, constituera l'aboutissement d'une des priorités majeures que s'est assignées, au lendemain de son élection, le président de la République, Abdelmajid Tebboune, en vue de jeter les bases de "l'Algérie nouvelle".

La date du référendum sur la révision constitutionnelle a été fixée au 1er novembre prochain, a annoncé lundi la présidence de la République, dans un communiqué. "Le président de la République, M. Abdelmajid Tebboune, a reçu lundi M. Mohamed Chorfi, président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), qui lui a présenté un exposé sur les préparatifs en cours pour l'organisation des échéances électorales programmées, à commencer par le référendum sur le projet de révision de la Constitution", a indiqué le communiqué. "Au cours de cette rencontre et, à la lumière des consultations du président de la République avec les parties concernées, il a été décidé de fixer la date du 1er novembre 2020 pour la tenue du référendum sur le projet de révision de la Constitution", a-t-il précisé. Le Président Tebboune a appelé, lors de la récente rencontre Gouvernement-walis, à se préparer pour le référendum de révision de la Constitution "afin de garantir les meilleures conditions et moyens matériels et psychologiques à même de permettre au citoyen d'avoir son mot à dire sur l'avenir de son pays". Il a exprimé, par la même occasion, ses remerciements à ceux qui ont contribué à l'enrichissement de la mouture de l'avant-projet de révision de la Constitution parmi les personnalités nationales, les partis politiques, les syndicats, les associations civiles, les enseignants universitaires et autres, comme il a salué et "valorisé" les 2500 propositions formulées. Il a souligné que la révision de la Constitution constitue l'une des priorités des chantiers annoncés par ses soins pour l'édification de "l'Algérie nouvelle". D'ailleurs, lors de sa conférence de presse tenue au lendemain de son élection le 12 décembre 2019, à la magistrature suprême, il avait affirmé que sa priorité, sur le plan politique, consistera à opérer une "profonde réforme" de la Constitution. Joignant le geste à la parole, le Président Tebboune, a procédé le 8 janvier 2020, à la création d'un Comité d'experts chargé de formuler des propositions pour une révision constitutionnelle, dans le cadre de la concrétisation de cet engagement. La révision de la Constitution constitue la "pierre angulaire pour l'édification d'une nouvelle République afin de concrétiser les revendications de notre peuple, exprimées par le mouvement populaire", comme l'a souligné la présidence de la République. Prédéjà par M. Ahmed Laraba, en sa qualité de professeur de Droit interna-



tionnel public, et membre de la Commission du Droit international de l'ONU, le comité avait pour mission d'"analyser et d'évaluer, sous tous ses aspects, l'organisation et le fonctionnement des institutions de l'Etat" et de "présenter au président de la République des propositions et recommandations ayant pour objet de conforter l'ordre démocratique fondé sur le pluralisme politique et l'alternance au pouvoir". Les propositions et recommandations du comité devraient également permettre de "prémunir" le pays contre toute forme d'autocratie et d'assurer une "réelle séparation et un meilleur équilibre des pouvoirs en introduisant davantage de cohérence dans le fonctionnement du pouvoir exécutif et en réhabilitant le Parlement notamment dans sa fonction de contrôle de l'action du gouvernement". La mouture de l'avant-projet sur les amendements proposés par le comité a été remise, le 24 mars dernier, par M. Laraba au Président Tebboune qui a salué les membres de ce comité "pour les efforts fournis, deux mois durant, pour traduire la volonté de changement radical en articles constitutionnels lesquels constitueront les

fondements de l'édification de la nouvelle République, une fois cautionné par le peuple dans sa version consensuelle finale". Il est à noter, par ailleurs, que la distribution de ce document aux personnalités nationales, chefs de partis, de syndicats, d'associations et d'organisations de la société civile ainsi qu'aux médias avait été reportée en raison de la conjoncture que vit le pays, suite à la propagation de la pandémie du Coronavirus Covid-19, le temps de l'amélioration de la situation sanitaire.

LE DERNIER MOT REVIENDRA AU PEUPLE

Le Président Tebboune a affirmé que "le changement revendiqué par le Hirak populaire est, certes, un changement pacifique, mais radical qui passe par la Constitution, le socle de l'Etat", soulignant, à ce propos, que "le changement ne doit pas s'opérer au sein des bureaux ou être l'apanage d'un certain groupe mais doit émaner du peuple qui aura le dernier mot et toute la liberté de valider ou de refuser la mouture de l'avant-projet de révision de la Constitution". Il a précisé, dans le même

sillage, qu'en cas de refus, "l'ancienne Constitution sera reconduite, avec la détermination d'opérer le changement", ajoutant que "les partisans de la période de transition et les compteurs d'autres rives ont tort puisque le train est déjà en marche et ne reviendra pas en arrière". M. Tebboune a insisté, également, sur le fait que "l'Algérie nouvelle a grand besoin d'adopter une nouvelle attitude où les actes et les paroles se correspondent, et où les bons comportements et le dévouement dans le travail se conjuguent". "L'Algérie a grand besoin de bases solides sur lesquelles reposera la Constitution consensuelle dont l'esprit est inspiré de la Déclaration du 1er novembre, une Constitution qui nous rassemblera et nourrira l'espoir en l'avenir", a-t-il notamment souligné. "Nous sommes tous au service du peuple et nous croyons réellement à la réalisation de ses revendications légitimes exprimées le 22 février 2019", a assuré le président Tebboune, relevant que "le peuple algérien a appris, grâce aux expériences vécues, comment distinguer instinctivement entre le dévoué et le fourbe parmi ses enfants".

APS

RÉVISION CONSTITUTIONNELLE

Ce que prévoit la loi

Le référendum sur la révision constitutionnelle dont la date est fixée lundi dernier par le président de la République, Abdelmajid Tebboune, pour le 1er novembre 2020, se déroulera conformément aux dispositions prévues dans la Constitution et la Loi organique de 2016 relative au régime électoral. L'article 8 de la Constitution stipule que "le pouvoir constituant appartient au peuple". Le même article énonce que "le peuple exerce sa souveraineté par l'intermédiaire des institutions qu'il se donne. Le peuple l'exerce aussi par voie de référendum et par l'intermédiaire de ses représentants élus. Le président de la République peut directement recourir à l'expression de la volonté du peuple". Dans le même sillage, l'article 91.34 fait référence aux pouvoirs et prérogatives que confèrent les dispositions de la Constitution au président de la République, citant dans son alinéa 8 que le Président "peut, sur toute question d'importance nationale, saisir le peuple par voie de référendum". Dans l'article 208 de la Constitution, il est mentionné que "la révision constitutionnelle est décidée à l'initiative du président de la République. Elle est votée en termes identiques par l'Assemblée populaire nationale et le Conseil de la nation dans les mêmes conditions qu'un texte législatif". Le même article énonce que la révision constitutionnelle est "soumise par référendum à l'approbation du peuple dans les cinquante (50) jours qui suivent son adoption", notant aussi que cette "révision constitutionnelle, approuvée

par le peuple, est promulguée par le président de la République". L'article 209 de la Constitution prévoit en outre le cas de figure de rejet du référendum par le peuple et stipule à cet effet : "La loi portant projet de révision constitutionnelle repoussée par le peuple, devient caduque. Elle ne peut être à nouveau soumise au peuple durant la même législature". Sur le plan pratique et technique, la Loi organique de 2016 relative au régime électoral apporte des détails sur le déroulement du référendum, notamment dans ses articles 149, 150 et 151. En ce sens, l'article 149 de cette Loi stipule : "Les électeurs sont convoqués par décret présidentiel quarante-cinq (45) jours avant la date du référendum. Le texte soumis au référendum est annexé au décret présidentiel prévu à l'alinéa ci-dessus". Les modalités de déroulement du référendum sont précisées dans l'article 150 qui énonce : "Il est mis à la disposition de chaque électeur deux bulletins de vote imprimés sur papier de couleurs différentes, l'un portant la mention OUI, l'autre la mention NON". Le même article précise que "la question prévue pour les électeurs est formulée de la manière suivante : Etes-vous d'accord sur... qui vous est proposé ?", relayant aussi que "les caractéristiques techniques des bulletins de vote sont définies par voie réglementaire". Pour rappel, le président de la République avait appelé, lors de la rencontre gouvernement-walis du 12 août dernier, les membres du gouvernement et les walis à se préparer à

l'étape du référendum sur l'avant-projet de révision de la Constitution. "Je vous invite, dès à présent, à vous préparer à l'étape du référendum afin de garantir les meilleures conditions et moyens matériels et psychologiques à même de permettre au citoyen d'avoir son mot à dire sur l'avenir de son pays", avait affirmé le président Tebboune dans son allocution, adressant en même temps ses remerciements "à tous ceux qui ont contribué à l'enrichissement de la mouture de l'avant-projet de révision de la Constitution parmi les personnalités nationales, les partis politiques, les syndicats, les associations de la société civile, les enseignants universitaires et autres". Pour le président de la République, "le changement revendiqué par le Hirak populaire est certes un changement pacifique, mais radical qui passe par la Constitution, le socle de l'Etat", soulignant que "ce changement ne doit pas s'opérer au sein des bureaux, mais doit émaner du peuple qui aura le dernier mot et toute la liberté de valider ou de refuser la mouture de l'avant-projet de révision de la Constitution". Le président Tebboune a fait de la révision constitutionnelle sa priorité dans la mesure où il l'avait réaffirmé, lors de sa première déclaration à la presse, juste après son élection le 12 décembre 2019, insistant sur l'élaboration d'une "Constitution consensuelle", dans le sillage du processus de l'édification "l'Algérie nouvelle".

APS

Brèves

RÉGION OUEST

L'incidence de la leishmaniose cutanée en croissance

L'incidence de la leishmaniose cutanée, une infection de la peau transmise par des piqûres d'une espèce de mouche (phlébotome), dans la région Ouest est en constante croissance depuis quelques années, relève un bulletin de l'Observatoire régional de la santé d'Oran (ORS). Le document récemment publié, qui trace l'évolution de la leishmaniose cutanée dans la région Ouest, indique que l'incidence de cette maladie est passée de 0,6 pour 100.000 habitants en 2014, à 2,8 pour 100 000 habitants en 2019. Le nombre de cas dans les 10 wilayas de la région Ouest est ainsi passé de 46 en 2014 à 251 en 2019, précise-t-on dans le même document, ajoutant que la wilaya de Saïda est la plus concernée par la leishmaniose cutanée. L'incidence dans la wilaya de Saïda est estimée à 26,5 cas pour 100 000 habitants, suivie de Tiaret avec 10,5 cas pour 100 000 habitants, de Sidi Bel-Abbes avec 1,7 cas par 100 000 habitants puis Tissemsilt avec 1,3 cas pour 100 000 habitants. Les autres wilayas enregistrent moins de 0,4 cas pour 100.000 habitants. Le bulletin de l'ORS indique que la catégorie d'âge des moins de 14 ans est la plus touchée par cette infection, avec un ratio en faveur du sexe masculin. Les cas de leishmaniose viscérale (une forme plus grave que la leishmaniose cutanée) restent rares, a-t-on noté. Aucun cas n'a été enregistré dans la région Ouest au cours de l'année 2019, a-t-on précisé.

R.N

ORAN

Deux noyés repêchés en l'espace de 48 heures

Les services de la protection civile d'Oran ont repêché, durant les dernières 48 heures, les dépouilles de deux noyés, de sexe masculin, au niveau des plages de Marsa El-Hadjadj et Ain El-Turck, a-t-on appris, hier, du chargé de communication de ce corps. Les plongeurs de la protection civile ont repêché la dépouille d'un jeune de 26 ans, qui nageait en dehors des heures de surveillance au niveau de la plage "El-Firdaous" à Ain El-Turck. Les recherches ont duré trois heures avant la découverte du corps sans vie, a indiqué, à l'APS, le capitaine Abdelkader Bellala. Les mêmes services ont repêché le corps d'un jeune, âgé de 17 ans, au niveau d'une zone rocheuse interdite à la baignade, non loin de la grande plage de Marsa El-Hadjadj, alors que la mer était agitée, a-t-on ajouté. Ces deux noyades portent le bilan des victimes à trois morts, après la noyade, le 16 août dernier au niveau de la plage "Coralés", sur la corniche oranaise, d'un jeune. Celui-ci se baignait en dehors des heures de surveillance. Il est à noter que les services de la protection civile de la wilaya d'Oran ont mobilisé, après la décision d'ouverture des plages, dans le cadre de la saison estivale 2020, quelque 750 surveillants saisonniers et 66 professionnels, a-t-on fait savoir. Le nombre des plages autorisées à la baignade s'élève à 33 le long du littoral oranais de 18 km, qui s'étend de la grande plage (Marsa El-Hadjadj) à la plage de Madagh (Ain El-Kerma), rappelle-t-on.

R.N

SÉCURITÉ SANITAIRE DU CITOYEN

Benbouzid réaffirme l'engagement des pouvoirs publics

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Pr Abderrahmane Benbouzid, a réaffirmé l'engagement des pouvoirs publics à veiller à la sécurité sanitaire du citoyen en adoptant une approche économique visant à promouvoir le secteur.



Dans un communiqué ayant sanctionné une rencontre avec des opérateurs économiques, le ministre a affirmé "la volonté et la disposition du ministère à un engagement ferme et total à travers une approche économique conformément à la volonté du gouvernement à promouvoir le secteur de la santé, auquel il accorde une grande attention, car il s'agit d'un secteur sensible et stratégique qui reflète les aspirations des citoyens en matière

de traitement et de sécurité sanitaire en Algérie". Cette rencontre, note-t-on de même source, intervient dans le cadre des efforts de l'Etat pour encourager le système national de santé. Elle intervient aussi au titre du programme de rencontres entamé lundi par le ministre avec des opérateurs économiques, qui a reçu, au siège du ministère, le Directeur général de Sanofi-Algérie, M. Raafat Henein, le Président-Directeur général des labora-

toires "Beker", M. Rachid Kerrar, le Président-Directeur général des laboratoires "Frater-Razes", M. Abdelhamid Cherfaoui et le Directeur de l'entreprise "Cellular Plast", M. Khali Sofiane. Après avoir écouté la présentation des dirigeants de ces entreprises, le ministre de la Santé a "souligné la nécessité d'ouvrir la voie aux partenaires économiques par la levée de toutes les barrières administratives et bureaucratiques, par une approche qui

réponde aux besoins des citoyens en matière de disponibilité régulière en médicaments sûrs et efficaces, d'une part, et le développement d'instruments juridiques et économiques, d'autre part", précise encore le communiqué, signalant que "cela sera possible grâce à la conjugaison des efforts, à l'écoute et à la concertation à propos des propositions et des problématiques soulevées par tous les acteurs concernés".

R.N

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Destruction de 7 casemates et 4 bombes artisanales

Des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) ont découvert et détruit, lors de deux opérations de fouille et de ratissage menées à Boumerdès et Batna, sept casemates pour terroristes et quatre bombes de confection artisanale à Médéa, selon un bilan opérationnel de l'ANP durant la période du 19 au 24 août 2020, rendu public hier. "Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'ANP ont découvert et détruit, lors de deux opérations de fouille et de ratissage menées à Boumerdès et Batna, sept (07) casemates pour terroristes, tandis qu'un autre détachement de l'ANP a détruit quatre (04) bombes de confection artisanale à Médéa", note la même source, soulignant que "dans la dynamique des efforts continus pour la lutte antiterroriste et contre toute forme de criminalité organisée, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période du 19 au 24 août 2020, de multiples opérations aux résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers les différentes Ré-

gions militaires". Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des garde-côtes ont saisi, durant la même période, "une grande quantité de kif traité s'élevant à quatre (04) quintaux et 61,5 kilogrammes, et ce, suite à une patrouille de fouille et de recherche menée près de Djeniene Bourezg, wilaya de Naâma", alors que des détachements de l'ANP, les services de la Gendarmerie nationale, les garde-frontières et les garde-côtes, en coordination avec les services de la Sûreté nationale, "ont appréhendé, lors d'opérations distinctes à Tlemcen, Aïn Témouchent, Naâma, Constantine et Béchar, huit (08) narcotrafiquants et saisi un quintal et 42,6 kilogrammes de kif traité". Dans le même contexte, un détachement combiné de l'ANP a saisi "un véhicule tout-terrain chargé d'une importante quantité de psychotropes s'élevant à 731 843 comprimés, alors que huit (08) narcotrafiquants en possession de 21 859 comprimés de la même substance ont été arrêtés à Ouargla, Relizane, Constantine, Batna et Tindouf". A Tamanrasset, In Guez-

zam, Bordj Badji-Mokhtar et Djanet, des détachements combinés de l'ANP "ont arrêté quatre (04) individus et saisi deux (02) camions, huit (08) véhicules tout-terrain, 63 groupes électrogènes, 25 marteaux piqueurs, 57 kilogrammes de produits explosifs, une tonne de mélange de pierres et d'or brut, d'autres équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite en plus de 57,06 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande, tandis que des quantités de carburants destinés à la contrebande s'élevant à 9 636 litres ont été saisies à Tébessa, Souk-Ahras, El-Tarf, Bordj Badji-Mokhtar et Tindouf", selon le même bilan. Par ailleurs, des garde-côtes et les services de la Gendarmerie nationale "ont réussi à mettre en échec des tentatives d'émigration clandestine et ont procédé au sauvetage de 329 personnes à bord d'embarcations pneumatiques à Oran, Mostaganem, Tlemcen, Aïn Témouchent et El-Tarf, alors que 69 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à Tlemcen, In Guezzam et Tamanrasset", conclut la même source.

R.N

ENIEM (USINE DES LAMPES DE MOHAMADIA)

2 milliards DA pour relancer la production

L'Entreprise nationale des industries électro-ménagers (ENIEM) a conclu dernièrement un accord avec un partenaire privé pour un investissement de près de 2 milliards DA permettant de relancer la production de lampes électriques dans la zone industrielle de Mohamadia (Mascara), a-t-on appris lundi du Président-directeur général de cette entreprise publique, Mouzzer Djillali.



Un accord a été conclu avec un partenaire privé algérien pour relancer l'usine de lampes électriques dépendant de l'entreprise, sise dans la commune de Mohamadia, actuellement à l'arrêt, a indiqué dans une déclaration à l'APS M. Mouzzer en marge de l'inauguration d'un nouveau point de vente de l'ENIEM dans la ville de Mohamadia. La relance des activités se fera par l'investissement d'un budget de près de 2 milliards DA pour la modernisation des moyens de production de manière à produire des lampes électriques modernes et l'extension de l'activité en vue de produire des machines et des équipements électriques, a-t-il précisé. "Toutes les procédures ont été finalisées concernant cet investissement qui permettra de créer 300 postes d'emploi", a ajouté le responsable de l'ENIEM, précisant que le démarrage du projet a été retardé du fait de la crise sanitaire induite par le virus corona (Covid-19). "Les préparatifs sont en cours pour le lance-

ment des travaux, au plus tard au début de l'année 2021," a-t-il souligné. M. Mouzzer a indiqué que l'Entreprise nationale des industries électro-ménagers, qui est arrivée à un taux d'intégration de 70% pour la majorité de ses produits, "est confiante quant à son adhésion totale à la politique de l'actuel gouvernement dans le domaine industriel qui focalise sur l'augmentation du taux d'intégration dans les différentes industries et de ne pas se contenter du montage et de la commercialisation". Le PDG de l'ENIEM a noté que l'entreprise a mis en place une nouvelle stratégie visant le développement de ses produits et l'augmentation du taux d'intégration locale concernant quelques produits, en association avec des partenaires étrangers, notamment pour la production de réfrigérateurs, lave-linges, chauffages, climatiseurs et de chauffe-eau, ajoutant que des contacts ont été réalisés avec quelques partenaires pour lancer, prochainement, des partenariats dans ce do-

maine. L'ENIEM œuvre à étendre sa présence dans les marchés local et étranger, par l'extension de son réseau commercial à travers l'ouverture de points de vente au niveau des wilayas. Ce projet a débuté, lundi, par l'ouverture d'un nouveau point de vente dans la commune de Mohamadia, dans la wilaya de Mascara. Il sera suivi, dans quelques jours, par l'ouverture d'autres points de vente dans les wilayas de Saïda, Tissemsilt et Relizane, puis 10 autres wilayas avant la fin de l'année en cours. Il est à noter que l'Entreprise nationale des industries électro-ménagers, dont l'unité se trouve dans la zone industrielle d'Oued Aïssi, dans la wilaya de Tizi Ouzou, a arrêté ses activités durant une courte période en raison des conditions de propagation de la pandémie du virus corona. Elle a repris ses activités en avril dernier, réussissant à reprendre sa capacité de production ordinaire au début du mois de juin dernier.

R.E

UNION EUROPÉENNE (AIDE À L'EMPLOI)

Quinze pays de l'UE vont recevoir 81,4 milliards d'euros

La Commission européenne a proposé lundi au Conseil de l'Union européenne (UE) d'accorder 81,4 milliards d'euros (96 milliards de dollars) à 15 Etats membres afin de les aider à faire face aux effets de la pandémie de COVID-19 sur l'emploi. Selon ces propositions, ces pays recevront une assistance à travers le mécanisme du Soutien temporaire pour atténuer les risques de chômage en cas d'urgence (SURE), qui est conçu pour protéger les travailleurs et les emplois touchés par la pandémie de nouveau coronavirus. "Quatre mois seulement après avoir proposé sa création, la commission propose de fournir 81,4 milliards d'euros au titre de l'instrument SURE pour aider à protéger les emplois et les travailleurs touchés par la pandémie de nouveau coronavirus dans l'UE", s'est félicité la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen. Une fois que le Conseil de l'UE approuve ces propositions, le soutien financier sera distribué sous la forme de prêts accordés à des conditions favorables par l'UE aux Etats membres et étayés par un système de garanties volontaires des Etats membres, a précisé la commission. Visant à aider les pays à faire face aux augmentations soudaines des dépenses publiques consacrées à la préservation de l'emploi, l'aide permettra de couvrir les coûts directement liés au financement des programmes nationaux de chômage partiel et des mesures similaires, en particulier pour les travailleurs indépendants. Parmi les 15 candidats sur la liste figurent les pays les plus durement touchés par la pandémie tels que l'Italie, qui recevra 27,4 milliards d'euros (\$32,3 milliards), et l'Espagne, 21,3 milliards d'euros (\$25,1 milliards). La Pologne devrait recevoir 11,2 milliards d'euros (\$13,2 milliards), la Belgique 7,8 milliards d'euros (\$9,2 milliards), la Roumanie 4 milliards d'euros (\$4,7 milliards) et la Grèce 2,7 milliards d'euros (\$3,1 milliards). L'UE a conçu trois filets de sécurité temporaire en temps de pandémie, dont la valeur totale atteint 540 milliards d'euros (637 milliards de dollars). Le SURE est un programme temporaire qui peut fournir jusqu'à 100 milliards d'euros (118 milliards de dollars) de prêts.

R.E

COMMERCE

USA et Chine optimistes sur l'accord

Les principaux négociateurs américains et chinois sur le commerce, qui se sont entretenus lundi par téléphone, constatent des progrès sur la résolution de questions en lien avec l'accord commercial de "phase un" conclu en janvier dernier, a déclaré le Bureau du représentant américain au Commerce (USTR). Les deux plus grandes puissances économiques mondiales sont engagées à faire de cet accord un succès, a indiqué l'USTR dans un communiqué, précisant que le représentant au Commerce, Robert Lighthizer, et le secrétaire au Trésor, Steven Mnuchin, se sont entretenus avec le vice-Premier ministre chinois Liu He dans le cadre d'un "appel

téléphonique régulier". Un entretien entre les deux représentants américains de haut rang et le principal négociateur chinois sur le commerce était initialement prévu le 15 août, soit six mois après l'entrée en vigueur de l'accord commercial. Mais le président américain Donald Trump, qui a régulièrement exprimé sa colère à l'égard de Pékin à propos de la pandémie de coronavirus, a dit la semaine dernière avoir reporté les discussions en expliquant ne "pas vouloir discuter maintenant" avec la Chine. "Les deux camps voient des progrès et sont engagés à prendre les mesures nécessaires pour garantir le succès de l'accord", a fait savoir l'USTR. Dans un

communiqué distinct, le ministère chinois du Commerce a confirmé que les deux pays ont eu un "dialogue constructif" et sont convenus de continuer à faire avancer la mise en œuvre de l'accord commercial de phase un. Selon l'USTR, les deux camps ont "abordé les mesures que la Chine a prises pour effectuer les changements structurels demandés par l'accord qui vont garantir une plus grande protection des droits de propriété intellectuelle, supprimer des obstacles pour les entreprises américaines dans les secteurs des services financiers et de l'agriculture et éliminer les transferts de technologies forcés".

Reuters



BATNA

520 ha de couvert végétal détruits par les feux depuis juin

Environ 520 hectares de couvert végétal et espaces forestiers ont été détruits dans des incendies à Batna depuis juin dernier, a affirmé lundi, le chargé de l'information auprès de la Conservation locale des forêts, Oualid Bladhane. Durant cette période, 31 incendies se sont déclarés dans la capitale des Aurès et 101,52 ha de surfaces forestières, 240 ha de maquis et 171ha de broussailles ont été la proie des flammes, a-t-il déclaré, précisant que les feux ont affecté en premier lieu les chênes verts, les genévriers, les pins en plus de la destruction

pour la première fois dans cette wilaya, d'une importante surface de Alfa dépassant les 100ha. A ce jour, 234 interventions d'extinction de feux ont été enregistrées, a fait savoir le même responsable qui a mis en avant la vigilance et la rapidité des brigades d'intervention appuyées par la colonne mobile et la protection civile dans la circonscription des flammes. La même source a relevé qu'en août courant plus de surfaces forestières ont été détruites dans des incendies comparé au mois de juillet dernier, détaillant que juste après l'Aid El Adha, 324 ha ont été

décimés dans des feux dont 161 ha de chênes et genévrier dans la région de Fesdis. Saluant l'élan de solidarité dont ont fait montre les citoyens qui n'ont pas hésité à participer aux opérations de lutte contre les feux de forêts, M. Bladhane a indiqué que les interventions menées par les pompiers et les agents de la Conservation des forêts avaient été appuyées par les forces de sécurité et autres établissements publics qui ont mobilisé de lourds moyens d'intervention. S'agissant des causes de ces feux, survenus durant des périodes caniculaires

ponctuées par des vents violents, la même source a fait savoir que les enquêtes se poursuivent, soulignant que "le facteur humain demeure parmi les principales causes de ces incendies". Il a dans ce sens rappelé les campagnes de sensibilisation pour lutter contre les feux de forêts lancées à l'adresse des citoyens notamment les riverains des zones forestières. Le bilan des feux enregistrés à Batna à ce jour, est considéré comme "lourd" comparativement à celui enregistré durant l'année précédente, où les flammes ont détruit 109 ha, a-t-on conclu.

Brèves

EL TARF

Un corps sans vie repêché dans une plage non surveillée d'El Kala

Les services de la protection civile de la wilaya d'El Tarf sont intervenus lundi pour repêcher le corps inanimé d'un baigneur mort par noyade au niveau de la plage non surveillée "Les sables d'or" à El Kala, a-t-on appris du chargé de la communication de ce corps constitué le lieutenant Seif Eddine Madaci. Aussitôt l'alerte donnée, deux plongeurs ont été dépêchés sur les lieux pour lancer une opération de recherche, qui s'était soldée par le repêchage du corps de la victime, âgée de 31 ans, originaire de la wilaya de Guelma, a ajouté le lieutenant Madaci. Lors de cette opération un des pompiers plongeurs a été victime d'un débâtement de l'épaule alors qu'il tentait de repêcher le cadavre du trentenaire emporté par une vague déchainée et un courant fort signalé au niveau de cette plage non gardée, a-t-on noté. Ce pompier qui relève des services de la protection civile de Souk Ahras a été secouru sur place avant son évacuation à l'hôpital d'El Kala où les soins nécessaires lui ont été dispensés, a-t-on précisé. La dépouille du baigneur a été acheminée vers la morgue de l'hôpital d'El Kala pour les besoins de l'autopsie, a noté la même source, soulignant qu'une enquête a été ouverte pour déterminer les causes et circonstances exactes de ce drame. Depuis le début de l'été, cinq (5) cas de décès par noyade au niveau des plages non surveillées d'El Tarf ont été enregistrés, a-t-on relevé auprès des services de la protection civile.

NÂAMA

15 zones d'ombre raccordées aux réseaux de la téléphonie fixe et d'Internet

Quinze (15) zones d'ombre de la wilaya de Nâama ont été raccordées aux réseaux de la téléphonie fixe et d'Internet, a-t-on appris lundi auprès de la direction locale d'Algérie Télécoms (AT). Cette opération s'inscrit dans le cadre du plan de la direction d'AT visant à renforcer et moderniser le réseau de la fibre optique et celui d'Internet de haut débit, l'installation des équipements MSAN, la généralisation de la technique de 4G LTE au niveau des zones d'ombre de la wilaya de Nâama, a souligné le directeur opérationnel d'AT, Samir Daham. Cette opération se poursuit afin de réaliser des projets similaires au profit du plus grand nombre possible de citoyens résidant dans des zones d'ombre, selon le même responsable. Dans le même contexte, au cours du programme sectoriel pour les années 2019 et 2020, plus de 20 km de réseau de fibre optique ont été installés dans des zones rurales et isolées dans le but de raccorder et de faciliter l'établissement de documents administratifs. Grâce à ce programme, les citoyens peuvent disposer de leur argent au niveau de tous les bureaux de poste, reliés au même réseau, a précisé, pour sa part, le directeur local des P et T, Okacha Kendoussi. La wilaya de Nâama dispose actuellement de 32 stations Internet de la 4G, en plus de 59 équipements, installés dans les cités de la wilaya dans le cadre de la généralisation de la technologie MSAN pour la téléphonie fixe et Internet à haut débit. La wilaya compte 26.000 abonnés au téléphone fixe et à Internet, selon M. Kendoussi.

ORAN

Campagne de lutte contre le squat des plages d'Ain El Turck

Les services de la sûreté de la daïra d'Ain El Turck (Oran) ont lancé une campagne visant à lutter contre le phénomène du squat des plages par certains groupes proposant à des prix forts tables et chaises aux estivants, a indiqué un communiqué des services de la sûreté de wilaya.



Cette campagne, qui s'inscrit dans le cadre des mesures préventives liées à la lutte contre la pandémie du Coronavirus, a touché plusieurs plages, telles que "Trouville", "Bouisville", "les Dunes", "Saint-Germain" et "Saint Rock". Elle vise à "enrayer l'exploitation illégale des espaces et biens publics", indique-t-on. La Corniche d'Oran connaît une affluente importante des estivants de toutes les régions du pays, notamment après la réouverture des plages et des espaces de loisirs, la

semaine dernière. Les services de la sûreté de la daïra d'Ain El Turck veillent également au respect, par les estivants, des gestes barrières comme la distanciation physique et le port obligatoire du masque de protection. Dans ce cadre, plusieurs infractions ont été relevées, selon la même source. Le communiqué fait état de 189 cas d'infractions au confinement sanitaire durant la période allant du 15 et le 24 août courant. 237 véhicules et 47 motos ont été mis

à la fourrière. En outre, 27 magasins ont fait l'objet de propositions de fermeture en raison du non-respect des heures de confinement ou du manque de conditions de protection sanitaire. De leur côté, les services de la protection civile ont indiqué que le nombre des estivants sur les plages d'Oran a atteint les 2.120.000 personnes durant la même période. Les mêmes services ont effectué 204 interventions ayant permis de

sauver de la noyade 78 personnes alors que 84 autres ont été soignées sur place. Seul un cas de noyade a été enregistré. La victime est décédée le 16 août, sur la plage de Corrales, alors qu'elle nageait en dehors des heures de surveillance et dans une mer très agitée. La wilaya d'Oran compte 33 plages autorisées à la baignade sur un littoral long de 18 km, allant de la grande plage (Marsat El Hadjadj) jusqu'à la plage de Madagh (Ain El Karma).

UNIVERSITÉ DE BOUIRA (COVID-19)
"Bientôt" d'un centre de dépistage PCR

L'Université Akli Mohand Oulhadj de Bouira se dotera "bientôt" d'un centre de dépistage de la Covid-19 permettant de lutter contre la propagation de la pandémie dans les rangs de la communauté étudiante, a indiqué lundi le recteur de l'université, Lotfi Mouni. "La Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique relevant du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique nous a donné un avis favorable pour la réalisation d'un centre de dépistage (PCR) pour lutter contre la propagation de la Covid-19 au sein de la communauté étudiante", a expliqué M. Mouni. La procédure avait déjà commencé pour établir un cahier de charges afin d'installer ce centre et de le doter de tous les équipements nécessaires, a-t-il indiqué à ce propos. "La DGRSDT nous a accordé une enveloppe financière pour la réalisation de ce centre de dépistage ainsi que de l'équiper

en moyens matériels", a ajouté M. Mouni. Ce projet a été initié par la faculté des sciences de la vie et de la nature, dont le département se chargera de former et préparer toute une équipe qui sera composée d'enseignants-chercheurs et d'étudiants volontaires pour assurer le dépistage au sein de l'université. "Une équipe de médecins de l'hôpital Mohamed Boudiaf de la ville feront également partie de cette équipe", a précisé le recteur de l'université Akli Mohand Oulhadj de Bouira. Le projet s'inscrit également dans le cadre des mesures préventives décidées par les pouvoirs publics, dont le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique pour œuvrer à assurer une bonne continuité de l'enseignement ainsi qu'une meilleure nouvelle année universitaire. Dans ce cadre, l'université Akli Mohand Oulhadj s'est déjà engagée dans la mise en

œuvre du protocole sanitaire en vue de clôturer l'actuelle année universitaire et de préparer la prochaine rentrée étudiante. "Une vaste opération de nettoyage et de désinfection a été lancée sous le slogan «pour une rentrée universitaire sécurisée», a fait savoir la chargée de la communication de l'université, Karima Chaïâ. "La désinfection a commencé au pôle universitaire pour toucher les différents blocs pédagogiques, salles d'enseignement ainsi que tous les bureaux et espaces de l'université", a-t-elle dit. L'administration de l'université a mis en place également des plaques d'orientation et de sensibilisation ainsi que de prévention contre toute éventuelle propagation du virus dans les rangs des étudiants. "Des agents de sécurité sont chargés de veiller au respect des différentes mesures préventives, dont notamment la distanciation sociale à l'intérieur du campus universitaire", a ajouté M. Chaïâ.

CONSTANTINE

129 chefs adjoints des centres d'examen pour le contrôle des mesures préventives

Pas moins de 129 chefs adjoints des centres d'examen retenus pour les épreuves du brevet d'enseignement moyen (BEM) et baccalauréat, session 2020 ont été désignés à Constantine pour le contrôle des mesures préventives contre le coronavirus, a indiqué lundi à l'APS le secrétaire général de la direction locale de l'éducation.



Cette nouvelle décision est inscrite dans le cadre de l'application du protocole sanitaire spécial, approuvé par le comité scientifique national de suivi de l'évolution de cette pandémie, a précisé M. Azzedine Baâziz. Ces mesures préventives applicables dans les centres d'examen concernent la stérilisation de toutes les structures relevant de chacun des centres, avant leur ouverture et la disponibilité en quantités suffisantes des moyens

nécessaires de prévention dont le masque de protection médicale et le gel hydro-alcoolique, a déclaré le même responsable. Il a également relevé que ces chefs adjoints des centres d'examen veilleront à l'application de la mesure du respect de la distanciation physique dans les placements des tables avec "au moins un mètre entre les candidats" afin d'éviter tout risque de contamination. Aussi, 65 chefs adjoints seront

mobilisés dans les centres d'examen réservés à l'épreuve du BEM, qui sera tenue entre le 7 et 9 septembre prochain, a révélé la même source, soulignant que plus de 19.000 candidats au BEM sont attendus, encadrés 4.647 contrôleurs dont 3.112 enseignants chargés de la surveillance. Pour l'épreuve du baccalauréat, qui sera organisée du 13 au 17 septembre prochain, 64 autres chefs adjoints de centres ont été mobilisés pour assurer le bon déroulement de ces examens qui

concerneront 18.666 candidats. M. Baâziz a relevé que l'ensemble des centres d'examen mobilisés ont été choisis "avec soin, en optant pour des établissements remplissant toutes les conditions de sécurité et d'hygiène, de manière à offrir aux candidats les meilleures conditions pour le déroulement des épreuves". Il est à signaler que 6.425 encadreurs dont 4.293 enseignants surveillants seront mobilisés pour accompagner les candidats du baccalauréat, session 2020.

Brèves

TÉBESSA

106 centres d'examens pour les épreuves du BEM et du baccalauréat

Au total, 106 centres d'examen seront mobilisés à travers la wilaya de Tébessa pour accueillir les candidats des épreuves du brevet d'enseignement moyen (BEM) et du baccalauréat, session 2020, a déclaré lundi le directeur local de l'éducation, Abdelmadjid Menacer. "Ces centres devront accueillir, dans le strict respect du protocole sanitaire de lutte contre le coronavirus 29.293 candidats au BEM et au baccalauréat, a-t-il précisé, relevant qu'une réunion regroupant les directeurs d'établissements scolaires, les inspecteurs du secteur et autres responsables concernés a été tenue pour arrêter les dernières retouches du plan d'organisation des examens officiels et la rentrée scolaire 2020-2021. M. Menacer a détaillé que 54 centres d'examen accueilleront les 15.216 candidats aux épreuves du BEM qui se dérouleront entre le 7 et le 9 septembre prochain alors que 52 centres seront mobilisés pour accueillir du 13 au 17 septembre prochain quelque 14.077 candidats au baccalauréat entre étudiants scolarisés et libres. Le même responsable a indiqué que dans le cadre du protocole sanitaire de prévention contre le Covid 19, applicable dans les centres d'examens, des opérations de désinfection de tous ces centres ainsi que leurs équipements sont prévues avant le début des épreuves. Aussi, des moyens de protection nécessaires notamment les masques, le gel hydro-alcoolique seront disponibles dans ces centres d'examens le jour des épreuves. Le respect de la distance physique dans l'emplacement des tables dans le but de protéger tous les corps de l'éducation et les candidats est également prévu, a conclu la même source.

OUARGLA

119 centres d'examens pour les examens du BEM et du Baccalauréat

Cent-dix-neuf (119) centres d'examen ont été retenus à travers la wilaya d'Ouargla pour abriter les examens du Brevet d'enseignement moyen (BEM) et du Baccalauréat (session 2020), a-t-on appris lundi auprès de la Direction locale du secteur de l'éducation. Cinquante-neuf (59) d'entre eux accueilleront les examens du BEM pour lequel se présenteront du 7 au 9 septembre prochain 14.936 candidats, entre scolarisés, libres et pensionnaires des établissements de rééducation, a-t-on signalé. Les 60 autres centres abriteront du 13 au 17 septembre prochain les épreuves du baccalauréat qui concerneront cette année 15.747 candidats, entre scolarisés et libres, a ajouté la source. Pour préserver la santé des candidats et des encadreurs, en cette conjoncture de pandémie du Covid-19, un protocole sanitaire de prévention est mis en place et devra être rigoureusement suivi. Il s'articule principalement autour de la désinfection de l'ensemble des centres d'examen, l'obligation du port des bavettes de protection, la disponibilité du gel hydro-alcoolique et une disposition du mobilier scolaire (tables et chaises) dans les salles, de sorte à veiller au respect de la distanciation physique.

TIZI-OUZOU

Toutes les conditions réunies pour les examens du BEM et du BAC

L'ensemble des dispositions du protocole sanitaire sont mises en place pour les examens des cycles moyen et secondaire dans la wilaya de Tizi-Ouzou, a souligné lundi le directeur local de l'éducation, Ahmed Lalaoui, lors d'une réunion tenue au siège de la wilaya. "Plusieurs réunions ont été organisées à cet effet avec les responsables des centres d'examens et l'ensemble des services et responsables locaux concernés", a-t-il assuré dans un compte-rendu présenté lors de cette rencontre consacrée à la préparation de ces examens, présidé par le chef de

l'exécutif local, Mahmoud Djamaa. Cette année, quelque 30700 candidats, soit 14800 pour le Brevet d'enseignement moyen (BEM) et 15 900 pour le Baccalauréat (BAC) se présenteront aux examens à travers 118 centres, dont 65 consacrés pour le Bac et 53 pour le BEM, avec une moyenne de 20 élèves par classe et dans le respect des mesures préventives de la pandémie de Covid-19. Seule source d'inquiétude, a souligné M. Lalaoui dans son exposé, "l'état d'esprit et de préparation des élèves après cette période de suspension de leurs

études et les éventuelles difficultés que certains d'entre eux peuvent éventuellement rencontrer." "Nous avons pris en considération cet aspect et l'avons exposé aux spécialistes qui nous ont fourni leurs recommandations, entre autres, l'accompagnement par des psychologues lors des examens", a souligné le directeur de wilaya de l'éducation indiquant, à ce titre, que 43 psychologues ont été mobilisés à cet effet par la Direction locale de la santé (DSP). M. Lalaoui a lancé un appel aux parents les invitant à envoyer leurs enfants aux séances de révi-

sion et de rattrapage qui seront assurées à travers les établissements scolaires ouverts dès demain mardi et ce, jusqu'au 10 du mois de septembre prochain. Assurant, par ailleurs, que "toutes les conditions sont réunies et que tous les efforts ont été fournis pour assurer de meilleures conditions aux élèves lors de ces examens", M. Lalaoui a également assuré que sur le plan pédagogique "le taux d'avancement des cours jusqu'à l'apparition de la pandémie de coronavirus est appréciable, l'année scolaire n'ayant pas connu de quelconques perturbations."



Djamel Belmadi est fou furieux contre Belaili et Benlamri

On connaît tous l'estime qu'à l'entraîneur national Djamel Belmadi pour ses deux joueurs Belaili et Benlamri. C'est lui d'ailleurs qui est derrière leur réhabilitation en leur donnant la chance de s'exprimer pleinement sous le maillot national, alors qu'ils étaient bannis par les différents sélectionneurs qui se sont succédé à la barre technique nationale. Néanmoins, depuis quelques jours, Belmadi est fou furieux contre ses deux protégés qui ont contribué, rappelle-t-on, grandement dans le sacre africain des Verts lors de la précédente coupe d'Afrique des nations. Et pour cause, l'attitude de Belaili et Benlamri avec leurs deux clubs saoudiens respectifs n'a pas du

tout plu au sélectionneur national. Les internationaux algériens boudent leurs clubs, malgré le fait que ces derniers ont mobilisé des avions spéciaux pour les ramener d'Algérie. Ce comportement a été évidemment dénoncé aussi bien par la direction d'Al Ahly où évolue Belaili, que celle d'Al Ittifaq, le club employeur de Benlamri. Les deux internationaux ont du coup mis en péril leur avenir sportif, étant donné que leurs clubs, avec lesquels ils sont liés par des contrats de longue durée, sont déterminés à leur rendre la vie dure. Ce bras de fer engagé par Belaili et Benlamri avec leurs clubs employeurs va évidemment se répercuter sur leur avenir en équipe nationale même. Belmadi ne va bien sûr pas

tableur sur des joueurs inactifs. Raison pour laquelle il aurait déjà décidé de les recalculer de la liste des joueurs concernés par le prochain regroupement qui devrait avoir lieu en septembre prochain. Ledit regroupement, dont le lieu n'a pas été encore fixé, pourrait être ponctué par un match amical. A ce propos justement, on apprend que plusieurs sélections européennes ont déjà émis le vœu de croiser le fer avec coéquipiers de Mahrez. Une aubaine pour Belmadi pour voir à l'œuvre ses capés après plusieurs mois d'inactivité à cause de la pandémie de coronavirus. Cette probable rencontre amicale interviendrait également à un mois de la reprise des éliminatoires de CAN de 2022 au Cameroun..

Brèves

ALLEMAGNE

Le Bayern de retour à Munich, mais sans public

La délégation bavaroise sacrée dimanche soir à Lisbonne d'un sixième titre européen en battant le PSG (1-0), a atterri lundi après-midi en Allemagne, sans, pour autant, pouvoir communier avec ses supporters à cause du coronavirus (Covid-19). Après une soirée privée prévue dans leur stade de l'Allianz Arena, l'équipe bavaroise bénéficiera de deux semaines de repos, avant de reprendre la compétition mi-septembre. Sous un soleil radieux, les joueurs sont sortis d'un Airbus spécial de la Luft-hansa, le milieu de terrain Thiago Alcántara en tête. Vêtus d'un bas de costume gris, tous portaient également un t-shirt noir sur lequel figurait "Triplé 2020", référence au nouveau triplé C1-Championnat-Coupe d'Allemagne, après celui de 2013, réalisé par le club bavarois cette saison. Les joueurs ainsi que les membres de l'encadrement portaient également un masque noir arborant le logo du club. Le capitaine et héros de la soirée Manuel Neuer ainsi que le vice-capitaine et figure du club Thomas Müller tenaient chacun une anse de la fameuse Coupe aux grandes oreilles, désormais soulevée à six reprises par les Munichois (1974, 1975, 1976, 2001, 2013 et 2020). En raison de la pandémie de coronavirus, aucune célébration n'est prévue cette année à Munich où traditionnellement les joueurs présentent aux supporters leur(s) trophée(s) du haut d'une terrasse de l'hôtel de ville. Le Bayern reprendra la compétition le 11 septembre pour le premier tour de la Coupe d'Allemagne contre les amateurs de Dürren, avant l'ouverture de la Bundesliga contre Schalke 04 une semaine plus tard.

R.S

LIGUE DES CHAMPIONS

Le Bayern et le PSG dominant l'équipe type de la saison

Le Bayern Munich, sacré champion d'Europe contre le PSG (1-0) dimanche soir à Lisbonne, a placé quatre joueurs dans l'équipe type de la Ligue des champions 2020 publié lundi par l'UEFA sur son site officiel. S'agit du gardien Manuel Neuer (50 points), Joshua Kimmich (68 pts), Serge Gnabry (79 pts) et Robert Lewandowski (104 pts). Malgré une défaite en finale, le Paris Saint-Germain a tout de même placé quatre de ses joueurs dans l'équipe type de la Ligue des champions 2020. L'UEFA a publié ce onze des meilleurs joueurs de la saison, au lendemain du sacre du Bayern Munich d'Hansi Flick qui a complètement dominé ce "Final 8". La défense parisienne, la plus impénétrable de la compétition depuis la phase de poules, fait l'unanimité et Presnel Kimpembe, Marquinhos et Juan Bernat la compose, accompagnés par Joshua Kimmich au poste de latéral droit. Au milieu de terrain, c'est Angel Di Maria et Marcel Sabitzer qui ont été choisis, aux dépens d'un Houssem Aouar ou d'un Kevin De Bruyne qui étaient tout aussi étonnants lors des phases finales. Aux avant-postes, l'inévitables Robert Lewandowski et ses 15 buts est présent au côté de la jeune révélation du Borussia, Erling Haaland. L'Équipe de la Saison : Gardien: Manuel Neuer (Bayern) – 50 points Défenseurs: Joshua Kimmich (Bayern) – 68 points, Marquinhos (Paris) – 70 points, Presnel Kimpembe (Paris) – 57 points, Juan Bernat (Paris) – 70 points Milieux: Serge Gnabry (Bayern) – 79 points, Ngel Di Mar'za (Paris) – 59 points, Marcel Sabitzer (Leipzig) – 60 points, Raheem Sterling (Man. City) – 61 points Attaquants: Erling Braut Haaland (Dortmund) – 56 points, Robert Lewandowski (Bayern) – 104 points.

R.S

FOOT/ JUSTICE

Ronaldinho remis en liberté après plus de cinq mois de détention au Paraguay

L'ancienne star brésilienne du football Ronaldinho, détenu au Paraguay depuis plus de cinq mois pour usage de faux documents officiels, a été remis en liberté, a annoncé lundi le juge chargé du dossier.

Le magistrat, Gustavo Amarilla, a également accordé la remise en liberté au frère de l'ex-joueur brésilien, Roberto de Assis Moreira. Les deux hommes étaient en détention depuis le 6 mars dans le cadre de cette affaire. Ronaldo de Assis Moreira, dit Ronaldinho, "est libre de voyager dans le pays du monde qu'il (lui) plaira, mais il devra faire savoir s'il change d'adresse permanente" pendant une période d'un an, a déclaré le magistrat lors de l'audience. Cette dernière, qui avait débuté à 14H00 locales (18H00 GMT), a duré trois heures et était retransmise en direct à la télévision. "Dorénavant, la mesure de privation de liberté est levée. (Ronaldinho) n'est soumis à aucune restriction, sauf celle de la réparation des dommages à la société", a ajouté le magistrat. Coiffé d'un béret noir, vêtu d'une chemise de la même couleur et d'un jean, l'ancien joueur a indiqué au juge "accepter" la proposition du parquet d'une "suspension conditionnelle de la procédure" puisque la sanction envisagée ne dépasse pas deux ans. Le ministère public a demandé le



paiement par Ronaldinho d'une amende de 90.000 dollars pour "dommage à la société". Après avoir été détenus dans un commissariat d'Asuncion, où le Ballon d'Or 2005 a fêté ses 40 ans le 21 mars, les deux frères étaient assignés à résidence depuis presque cinq mois dans un hôtel de luxe de

la capitale, contre le dépôt d'une caution de 1,6 million de dollars. Venus pour faire notamment la promotion d'un livre, ils sont accusés d'être entrés au Paraguay en possession de passeports falsifiés. Quelque 18 personnes ont déjà été arrêtées dans le cadre de cette affaire, pour la plupart des fonction-

naires des services d'immigration ou des policiers. Des sources au sein de la défense ont indiqué que Ronaldinho et Roberto se rendront dès que possible au Brésil à bord d'un vol privé, une fois les autorisations correspondantes obtenues.

R.S

BARRAGES DE C1 ET C3

Matches perdus pour Bratislava et Pristina

Deux clubs n'ayant pas pu disputer leur barrage de Coupe d'Europe à cause du coronavirus, le Slovan Bratislava (Slovaquie) en Ligue des champions et le FC Pristina (Kosovo) en Ligue Europa, ont eu match perdu, a annoncé lundi l'UEFA. Les Slovaques auraient dû jouer le 21 août contre le club de Klaksvik, aux îles Féroé, pour le compte du premier tour de qualification, mais toute l'équipe de Bratislava a été mise en quarantaine par les autorités locales après deux tests positifs consécutifs, en deux jours, pour l'un des joueurs du Slovan.

Après avoir été étudié par la Commission de contrôle, d'éthique et discipline de l'UEFA, le dossier a été transmis à la Cour d'appel de l'UEFA et celle-ci a aussi tenu compte de "l'urgence" du contexte: match perdu 3-0 pour le Slovan, en application de l'annexe 1.2.1 du règlement de la Champions League et de l'article 30 (4) du règlement disciplinaire de l'UEFA. Même motif et même décision au tour préliminaire de la Ligue Europa pour le FC Pristina, dont les joueurs avaient été testés négatifs avant leur départ pour Gibraltar, mais qui ont à nouveau été testés à leur arrivée sur place pour ren-

contrer, le 18 août, le Lincoln Red Imp FC. Plusieurs membres de la délégation étant alors testés positifs, toute l'équipe a été mise en quarantaine. Le match a été reporté au 22 août, le club étant autorisé à faire venir des joueurs supplémentaires... à condition qu'ils soient négatifs. Malheureusement pour le club kosovar, huit joueurs du groupe prévu en renfort ont été testés positifs et tout ce groupe numéro 2 a aussi été mis en quarantaine. Le match ne pouvait donc pas être joué. Il a donc été perdu 3-0 par le FC Pristina.

R.S

FOOT

La Fifa assouplit les règles de mise à disposition des internationaux

Le Bureau du Conseil de la fédération internationale de football (Fifa) a décidé lundi d'assouplir les règles de mise à disposition des joueurs internationaux pour les rassemblements de septembre, perturbés par les nombreuses restrictions de déplacement dues à la pandémie de nouveau coronavirus. Les clubs sont habituellement obligés de laisser leurs joueurs rejoindre leurs sélections lors des périodes internationales régies par la Fifa. Ils disposeront néanmoins en septembre de quelques assouplissements dans le cas où des mesures de quarantaine ou des restrictions de voyage seraient mises en place dans les pays où les joueurs seront amenés à voyager.

Ainsi, les clubs ne seront plus contraints de libérer leurs joueurs si "une quarantaine d'au moins cinq jours est obligatoire à compter de l'arrivée" sur le lieu "où est censé se disputer le match de l'équipe nationale" du joueur ou sur le lieu du club de celui-ci à son retour, selon l'instance mondiale du football dans un communiqué. La mise à disposition ne sera pas obligatoire non plus s'il "existe une restriction de voyage vers ou en provenance d'un des lieux précités". La Fifa précise toutefois que cela ne s'applique que dans le cas où une exemption de ces mesures sanitaires n'aura pas été accordée pour les équipes nationales par les autori-

tés locales. L'UEFA, confédération européenne du football, seule confédération dont les matches ont été maintenus en septembre, avait en effet exhorté la semaine dernière les fédérations nationales à se rapprocher de leurs autorités respectives en ce sens. Il s'agissait de demander l'établissement de "corridors" pour les sélections internationales, pour que celles-ci soient exemptées des mesures sanitaires (quarantaines, etc...) au motif que les joueurs internationaux allaient être régulièrement testés pour le Covid-19 par un protocole strict et ne présenteraient ainsi "aucun risque pour la société".

R.S

SPORT

L'Assemblée générale électorale du COA fixée au 12 septembre

L'Assemblée générale (AG) électorale du Comité olympique et sportif algérien (COA) aura lieu le samedi 12 septembre 2020 dans un lieu qui reste à déterminer, a annoncé hier l'instance olympique.



Suite à la levée, par les autorités gouvernementales, des mesures de suspension des activités statutaires des structures d'organisation des assemblées générales, et conformément aux dispositions statutaires et réglementaires en vigueur, le Comité olympique et sportif algérien annonce que son AG électorale du président pour le reste du mand-

dat olympique en cours, est fixée au samedi 12 septembre, a précisé le communiqué du COA. Après la démission de Mustapha Berraf, entérinée le 12 mai dernier par le bureau exécutif, la présidence par intérim du COA avait été confiée, en application des statuts de l'instance, à Mohamed Meridja, chargé de la gestion des affaires courantes du COA et de

préparer les prochaines Assemblées générales ordinaires et électorales. Berraf avait entretenu le suspens durant plusieurs semaines, après avoir démissionné "verbalement" du COA sans le notifier par écrit. Les membres du Bureau exécutif avaient rejeté cette démission et tenté de lui faire changer d'avis. Berraf s'était dit "fatigué" face aux "attaques ré-

pétées" dont il fait l'objet "lui et sa famille". Le prochain président élu à la tête du COA aura à gérer le reste du mandat olympique, qui s'étalera jusqu'après les Jeux Olympiques JO-2021 de Tokyo, avant l'organisation d'élections générales pour élire un nouveau président, selon les dispositions réglementaires en vigueur.

R.S

FOOT/ LIGUE 1 - USM ALGER

Koudri et Hamra prolongent leur contrat

Le milieu défensif Hamza Koudri et le défenseur Abderrahim Hamra ont prolongé leur contrat avec l'USM Alger, respectivement jusqu'à 2021 et 2023, a annoncé lundi soir le club pensionnaire de la Ligue 1 algérienne de football sur sa page officielle Facebook. Koudri (32 ans), considéré comme l'un des tauliers de la formation usmiste, a signé un nouveau contrat d'une saison supplémentaire, lui qui a bouclé cette année huit années chez le club phare de Soutara qu'il avait rejoint en 2012, en provenance du MC Alger. De son côté, Hamra (23 ans) fait partie de la nouvelle génération du

club algérois. Il avait d'abord rejoint l'équipe réserve de l'USMA en provenance de l'ASM Oran, avant d'être promu en équipe première et s'affirmer par la suite dans son poste. Outre la priorité de prolonger le contrat de certains cadres, la direction de l'USMA a entamé son opération de recrutement en engageant les services des deux défenseurs latéraux Fateh Achour (USM Bel-Abbès) et Saâdi Redouani (ES Sétif). L'USMA avait assuré auparavant l'engagement, en juin dernier, de l'attaquant franco-algérien Oussama Abdeldjelil, ce dernier avait porté les cou-

leurs notamment de Red Star et de Paris FC. D'autres éléments sont dans le viseur du nouveau directeur sportif, Anthar Yahia à l'image du défenseur Nabil Saâdou, libéré par la JS Kabylie, ou encore l'attaquant du CS Constantine, Ismail Belkacemi. Pour rappel, le staff technique de l'USMA a été confié à l'entraîneur français François Ciccolini, secondé dans sa mission par Benarabi Bouziane (entraîneur-adjoint), alors que le poste d'entraîneur des gardiens a été confié à l'ancien portier international, Mohamed Benhamou.

R.S

CHAÂBANE MERZEKANE (DIRECTEUR SPORTIF DU NAHD)

"Avec Leknaoui, on tentera de monter une équipe compétitive"

Le directeur sportif du NA Hussein-Dey (Ligue 1 algérienne de football), Chaâbane Merzekane, a salué hier l'arrivée à la barre technique du nouvel entraîneur Nadir Leknaoui, louant ses qualités, tout en soulignant que son objectif était de "monter une équipe compétitive". "Après avoir discuté avec certains entraîneurs, nous avons jeté notre dévolu sur Leknaoui, qui a fait un excellent travail là où il est passé. Il est avec nous pour un contrat d'une année renouvelable. L'objectif est de monter une équipe compétitive capable de faire bonne figure lors du prochain exercice", a déclaré à l'APS Merzekane. Le Nasria était en contact avec plusieurs techniciens, dont l'ancien défenseur international Mounir Zeghdoud, ce dernier avait même donné son accord, avant que la direction ne choisisse Leknaoui qui remplace Fouad Bouali. "Désormais, nous allons nous consacrer à boucler

l'opération de recrutement que nous avons entamé depuis quelques jours. Leknaoui aura bien évidemment un droit de regard. Nous avons ciblé certains joueurs capables renforcer l'effectif, tout en préservant l'ossature de l'équipe", a-t-il ajouté. Relégué avant la suspension de la compétition, le NAHD a été finalement maintenu parmi l'élite, après l'adoption par les membres de l'assemblée générale de la Fédération algérienne (FAF) du choix qui prévoyait de désigner les lauréats et les promus, tout en annulant la relégation, au terme de la consultation écrite initiée par l'instance fédérale, pour donner suite à l'exercice 2019-2020, définitivement suspendu en raison de la pandémie de coronavirus (Covid-19). "C'est difficile de rester loin de la compétition pendant une si longue période. Nous n'avons aucune visibilité, il est temps pour tout le monde de reprendre l'entraînement", a-t-il souli-

R.S

Brèves

CR BELOUZDAD

Belkhter deuxième recrue estivale

Le défenseur international algérien du Club Africain (Ligue 1/ Tunisie) Mokhtar Belkhter (28 ans), s'est engagé hier pour trois saisons avec le CR Belouizdad, devenant ainsi la deuxième recrue estivale, a annoncé le club de Ligue 1, dans un communiqué. Belkhter, qui était à deux doigts de s'engager avec le MC Oran, rejoint ainsi le milieu défensif de l'ES Sétif, Zakaria Draoui (26 ans), ce dernier signe son retour chez le champion d'Algérie, deux années après l'avoir quitté. Le natif d'Oran, retenu dans la liste des 23 joueurs par l'ancien sélectionneur national le Belge Georges Leekens pour la Coupe d'Afrique des nations CAN-2017 au Gabon, avait rejoint le Club Africain en 2016 en provenance du MCE Eulma (Ligue 2/ Algérie), avant d'être prêté en janvier 2019 au club saoudien d'Al-Qadisiyah. Avant de penser à renforcer son équipe première, le Chabab a engagé de jeunes éléments pour intégrer l'équipe des réserves, à l'image du défenseur central Redouane Chouti (18 ans/USM Bel-Abbès) et du milieu de terrain Houssam-Eddine Mrezigue (20 ans/MC Alger) qui se sont engagés pour un contrat de quatre saisons. Peu après la suspension du championnat le 16 mars dernier en raison de la pandémie de coronavirus (Covid-19), le CRB a prolongé certains de ses tauliers, à l'instar des deux défenseurs Chouaib Keddad (26 ans) et Zine Al-Abidine Boulekhoua (30 ans), ainsi que le milieu de terrain défensif, Bilal Tarikat (29 ans). Le CRB a été désigné "à titre exceptionnel" champion d'Algérie 2019-2020, suite à la décision prise par le Bureau fédéral de la Fédération algérienne (FAF) de mettre fin à l'exercice, impacté par la pandémie de Covid-19, en approuvant les résultats de la consultation écrite initiée auprès des membres de l'assemblée générale.

R.S

MC ORAN

Deux premières recrues estivales 2020

Le MC Oran a entamé l'opération de recrutement, en engageant ses deux premières recrues estivales, a appris l'APS hier auprès du pensionnaire de la Ligue 1 algérienne de football. Il s'agit du gardien de but du CS Constantine, Houssem Limane (30 ans), et de l'attaquant du WA Boufarik, Adel Khattab (27 ans), qui se sont engagés pour un contrat de deux saisons. La direction du club oranais a également tout conclu avec l'ancien défenseur international du Club Africain, Mokhtar Belkhter, ce dernier est attendu dans les prochains jours pour officialiser son transfert et rentrer au pays après quatre ans à l'étranger passés au Club Africain (Tunisie) avant d'être prêté à Al-Qadisiyah (Arabie saoudite). Le portier Oussama Litim a prolongé son contrat pour deux saisons supplémentaires, précise la même source. Enfin, le nouveau président du Conseil d'administration, Tayeb Mehiaoui, veut également faire renouveler les cadres de l'équipe afin de bétonner leurs contrats, à l'image de son défenseur Boualem Masmoudi, convoité par l'USM Alger. Par ailleurs, le MCO est toujours à la recherche d'un nouvel entraîneur pour remplacer Mecheri Bachir. Plusieurs noms ont été cités dans l'entourage du club à l'image d'Omar Belatoui ou encore le Tunisien, Moez Bouakaz. Pour rappel, le MCO a terminé la saison 2019-2020, définitivement suspendue en raison de la pandémie de nouveau coronavirus (Covid-19), à la 8e place au classement avec 30 points, à dix longueurs du CR Belouizdad, désigné champion d'Algérie à titre exceptionnel.

R.S

FOOT/ALGÉRIE

Une formation en management sportif destinée aux cadres des SSPA

Une formation en management sportif destinée aux cadres des sociétés sportives par actions (SSPA) n'ayant pas le niveau universitaire, mais assumant une fonction de responsabilité dans les SSPA, a été conçue par l'École supérieure de Commerce de Koléa (ESC), a indiqué lundi la Fédération algérienne de football (FAF). Cette formation qualifiante durera vingt-cinq (25) jours, selon la même source. La Direction de contrôle de gestion et des finances des clubs professionnels (DCGF) informe que des SSPA ont déjà manifesté leur intérêt pour cette formation et invite les autres à faire de même, afin d'organiser rapidement cette opération en coordination avec l'ESC Koléa. La fiche technique de la formation intitulée "Les fondamentaux du management opérationnel" est sur le site de la FAF.

R.S

Brèves

CANADA

Le parti Conservateur désigne un nouveau chef

Le parti Conservateur du Canada, principale formation d'opposition, a désigné un nouveau chef, Erin O'Toole, appelé à faire face au Premier ministre Justin Trudeau affaibli par un nouveau scandale éthique et menacé d'une élection anticipée dès l'automne.

L'ex-ministre Erin O'Toole a remporté 57% des voix au troisième tour devant son rival Peter MacKay. "Aujourd'hui vous me donnez une mission claire : unir notre parti, me tenir debout pour nos valeurs et démontrer encore une fois que Justin Trudeau affaiblit le Canada", a-t-il déclaré après l'annonce de sa victoire.

Il a fait part de son intention de "proposer une vision d'un Canada plus fort, plus uni et plus prospère. Une vision positive conservatrice". Le nouveau leader succèdera à Andrew Scheer, rival malheureux du Premier ministre élu Justin Trudeau lors des élections fédérales en octobre dernier. Au terme du scrutin, les Libéraux ont remporté 157 sièges à la Chambre des communes sur un total de 338 sièges, alors que le Parti conservateur s'est contenté de 121 sièges.

CHILI/
CONSTITUTION

Sept électeurs sur dix voteront lors du référendum malgré la pandémie

Sept Chiliens sur dix sont "totalemment déterminés" à participer au référendum constitutionnel du 25 octobre, malgré les contraintes posées par la pandémie de COVID-19, a révélé lundi un sondage relayé par les médias.

Le sondage Plaza Pública Cadem a démontré que 15% des personnes interrogées ont presque décidé de voter, tandis que 4% ne le feront "probablement" pas, alors que 9% ont déjà exclu d'y participer en raison de la crise sanitaire.

Tout en rappelant que le Chili est le neuvième pays au monde avec le plus de cas confirmés, les auteurs du sondage relèvent que le pays andin est en pleine phase de déconfinement progressif et d'ouverture de l'économie.

Le sondage a également révélé que 50% des personnes consultées considèrent que le référendum devrait avoir lieu le 25 octobre, contre 42% qui choisissent de le reporter jusqu'à la fin de la crise sanitaire.

Les résultats de ce sondage sont basés sur des entretiens avec 705 personnes à travers le pays avec une erreur d'échantillonnage estimée à 3,7%.

Mercredi débutera la campagne électorale pour le plébiscite, le plus important depuis la fin de la dictature militaire d'Augusto Pinochet (1973-1990).

TUNISIE

Le Premier ministre désigné annonce un gouvernement de technocrates

Le Premier ministre désigné Hichem Mechichi a annoncé dans la nuit de lundi à mardi la composition de son gouvernement, le second en six mois en Tunisie, composé de "compétences indépendantes", qui doit encore obtenir l'approbation du Parlement dans les jours à venir. Après des consultations, il a été décidé de former "un gouvernement de compétences indépendantes qui travaillera à concrétiser des réalisations dans les domaines économique et social", a-t-il déclaré devant la presse.

De nombreux partis parlementaires se sont dit mécontents d'avoir été écartés du cabinet, tout en évoquant la nécessité de voter la confiance à ce gouvernement pour éviter d'entraîner le pays, déjà à la peine économique, vers des législatives anticipées. Ce gouvernement, qui ne comprend que quelques ministres sortants, compte huit femmes sur 28 ministres et secrétaire d'Etat, dont nombre sont peu connus du



grand public.

Le ministre de l'Economie a été confié à un patron de banque, Ali

Kooli, et les Affaires étrangères à Othman Jarandi, un diplomate de carrière ayant déjà occupé ce

poste en 2013 avant d'être conseiller diplomatique du président tunisien Kais Saïed.

MAURITANIE

L'ancien président Aziz relâché mais restreint dans ses mouvements

L'ancien président mauritanien Mohamed Ould Abdel Aziz est sorti lundi des locaux de la police, où il a été interrogé pendant une semaine sur des soupçons de corruption sous sa présidence, mais n'est plus totalement libre de ses mouvements, selon son avocat.

L'ancien chef de l'Etat, qui a dirigé de 2008 à 2019 ce pays sahélien est sorti des locaux de la police vers OIH30 (GMT et locales), a déclaré son avocat, Taghioullah Aïda, présent à ses côtés.

"Il n'a pas été inculpé mais son passeport, qui lui a été pris lors de son arrestation, ne lui a pas été rendu", a dit son conseil.

"Il a l'interdiction de quitter Nouakchott", a-

t-il ajouté, en précisant qu'il n'y a "pas d'autre condition que celle liée à la restriction de déplacement".

M. Aziz ne fait l'objet d'aucune mise en cause formelle, a dit l'avocat.

Mais "il a refusé de répondre (aux policiers) parce que, avec raison, il dit qu'il est un ancien président et de ce fait il jouit d'une immunité constitutionnelle".

M. Aziz s'était rendu le 17 août au siège de la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN, police mauritanienne), répondant à une convocation. Il devait répondre à de "fortes présomptions de mauvaise gouvernance et de détournements de biens publics", avait alors indiqué une source sécuritaire.

PÉROU

6 morts dans des affrontements entre l'armée et le groupe Sendero Luminoso

Des affrontements opposant les forces armées péruviennes et des éléments du groupe armé Sendero Luminoso (Sentier lumineux) ont fait six morts, dont quatre membres de la milice, un militaire et un policier, a annoncé, lundi, le ministère de la Défense. Les quatre membres du groupe tués par les forces armées faisaient partie du groupe du "camarade Antonio", considéré par l'armée comme le principal commandement opérationnel du groupe sandiniste, et étaient responsables d'une embuscade contre un convoi de police en mars qui avait coûté la vie à deux policiers. Les affrontements ont éclaté vers 7h35 heure locale (12h35 GMT) sur un chemin près du village Iran, dans la municipalité d'Anchichuay, dans la région d'Ayacucho (sud), dans la vallée de la rivière Apurimac, où se trouve le bastion du groupe terroriste, a précisé le ministère de la Défense.

PRÉSIDENTIELLE EN GUINÉE

Une mission de la communauté internationale pour relancer le dialogue

Une mission mixte composée de représentants de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de l'Union africaine (UA) et de l'Organisation des Nations Unies (ONU), séjourne en Guinée depuis deux jours, pour la relance du dialogue politique entre différents acteurs politiques, en prélude à l'élection présidentielle prévue le 18 octobre.

La mission mixte comprend Mohamed Ibn Chambas, Représentant spécial du secrétaire Général des Nations Unies pour l'Afrique de

l'Ouest et le Sahel, et plusieurs autres personnalités du continent dont Pierre Buyoya, ancien président du Burundi pour le compte de l'UA, Jean-Claude Kassi Brou pour le compte de la CEDEAO et les ministres des Affaires étrangères du Nigeria et du Burkina Faso. La mission a rencontré les partis politiques de la majorité présidentielle, ceux de l'opposition au sein du Front national pour la défense de la Constitution (FNDC) et les membres de la Commission électorale nationale indépendante (CENI).

Un responsable du gouvernement guinéen ayant requis l'anonymat a affirmé que la mission se penchait sur les conditions de l'organisation de l'élection présidentielle prévue en octobre et l'implication de tous les acteurs concernés.

Selon lui, les membres de la mission mixte ont largement abordé avec les partis politiques et des représentants de la société civile guinéenne, des questions relatives au processus électoral en vue d'un scrutin paisible, transparent et inclusif, gage de la paix dans le pays et dans la sous-région ouest-africaine.

MÉDITERRANÉE ORIENTALE

Médiation allemande entre la Grèce et Ankara

L'Allemagne a entrepris hier mardi à Athènes puis à Ankara une mission de médiation pour tenter d'apaiser les tensions entre les deux pays autour de la Méditerranée orientale sur les recherches de gisements gaziers, rapportent les médias citant des sources officielles.

"Les fenêtres de dialogue entre la Grèce et la Turquie doivent maintenant être grandes ouvertes et non fermées", a déclaré à Berlin le chef de la diplomatie allemande, Heiko Maas, peu avant son départ pour Athènes où il se rend pour la seconde fois en moins d'un mois. "Au lieu de nouvelles provocations, nous avons enfin besoin de mesures de détente et d'entamer des discussions directes", a ajouté le ministre allemand, alors que les recherches de gisements gaziers d'Ankara se multiplient dans une zone disputée riche en hydrocarbures. L'Allemagne, dont le pays assure la présidence tournante du Conseil de l'Union européenne, craint "une nouvelle escalade" entre la Turquie et la Grèce, tous deux membres de l'Otan. Elle estime que celle-ci "ne peut que nuire à tout le monde mais surtout aux personnes directement impliquées sur place", selon M. Maas. Le chef de la diplomatie allemande doit rencontrer son homologue grec Nikos Dendias à Athènes, mais également le Premier ministre Kyriakos Mitsotakis, avant de s'entretenir avec le ministre turc des Affaires étrangères, Mevlut Cavusoglu à Ankara.

L'Union européenne, par la voix de son chef de la diplomatie Josep Borrell, a appelé Ankara à cesser "immédiatement" ses recherches de gisements gaziers en Méditerranée. Elle doit plancher sur le différend qui concerne directement la Grèce et Chypre, tous deux membres de l'UE, les 27 et 28 août à Berlin. Ankara a déployé le 10 août des bâtiments de guerre dans une zone re-



vendiquée par la Grèce, provoquant une escalade des tensions avec Athènes et l'inquiétude de l'Europe. Le président turc Recep Tayyip Erdogan, dont le pays a découvert récemment un "important gisement gazier en mer Noire", avait annoncé vendredi que son pays allait "accélérer les recherches" en Méditerranée orientale. Dimanche, Ankara a décidé de prolonger la présence de son bâtiment sismique Oruç Reis dans cette zone pour quatre jours, soit

jusqu'au 27 août. D'autre part, Ankara et Athènes ont annoncé la tenue, à partir d'hier mardi, d'exercices militaires en Méditerranée orientale. Côté grec, il s'agit d'un "exercice aéronautique au large des îles grecques de Crète, Karpathos et Kastellorizo", impliquant seulement des forces grecques, a déclaré hier une source militaire. Côté turc, le ministre de la Défense a annoncé la tenue "d'exercices militaires de transition" avec la participa-

tion de "navires turcs et alliés" hier au sud de l'île de Crète. Les médias turcs ont qualifié ces exercices de "riposte" à la notice maritime (Navtex) d'Athènes émise dimanche. Selon Athènes, les eaux entourant la petite île grecque de Kastellorizo, située à deux kilomètres des côtes turques, sont sous souveraineté grecque mais Ankara répond que cette position prive la Turquie de dizaines de milliers de km2 de mer riche en gaz.

R.I

BANGLADESH

Les camps rohingyas marquent le 3e anniversaire de l'exode

Choppes fermées, réfugiés appelés à rester chez eux : les camps rohingyas du Bangladesh cessaient hier toute activité pour le "jour du souvenir du génocide", marquant le troisième anniversaire de l'exode de cette minorité persécutée en Birmanie. Près de 750 000 membres de cette communauté musulmane ont fui, en 2017, une épuration ethnique dans l'ouest de la Birmanie menée par l'armée et des milices bouddhistes. Ils sont venus grossir les rangs des quelque 200 000 Rohingyas déjà abrités au Bangladesh, legs de vagues de violence précédentes. L'afflux massif de réfugiés a provoqué la naissance de camps tentaculaires dans le district de Cox's Bazar (sud-est du Bangladesh), constitués de huttes rudimentaires de bâches et bambous s'étendant à

perte de vue et où règne une misère noire. En raison de la pandémie de coronavirus, aucune grande manifestation n'était prévue dans les camps, contrairement aux années précédentes. "Il n'y aura pas de rassemblements, pas de travail, pas de prières dans les mosquées, pas d'activités d'ONG ou humanitaires, pas d'écoles coraniques, pas de distribution de nourriture", a déclaré Mohib Ullah, un leader rohingya dans les camps. Les commerces et stands de thé, lieux de socialisation habituels, gardaient porte fermée hier à Kutupalong, plus grand camp de réfugiés du monde. Les responsables rohingyas ont appelé le million de réfugiés à rester dans leurs huttes, mais une partie d'entre eux s'aventurerait tout de même dehors. "Aung San Suu Kyi est une terroriste, pas une lauréate

du prix Nobel de la paix", proclamait l'une des affiches placardées dans le camp pour cette journée de commémoration, en référence à la dirigeante birmane. Les grandes opérations de l'armée birmane avaient commencé le 25 août 2017, en riposte à des attaques d'un groupe rebelle rohingya. Les récits de massacres, viols et exactions nourrissent des accusations de "génocide" contre la Birmanie à majorité bouddhiste, où les musulmans rohingyas sont traités en parias depuis des décennies. L'armée birmane "a tué plus de 10 000 d'entre nous. Ils ont perpétré des massacres de masse et des viols et ont obligé notre peuple à fuir son foyer", a dit Mohib Ullah.

R.I

PILLAGE/SAHARA OCCIDENTAL

Le Maroc envisage d'ériger une 3ème centrale solaire à Dakhla occupée

L'Agence marocaine pour l'énergie durable (MASEN) envisage de construire une troisième centrale solaire à Argoub sur la baie de la ville de Dakhla occupée en violation du droit international qui n'accorde aucun mandat au Maroc en la matière, rapporte l'Observatoire Western Sahara Ressources Watch (WSRW). L'ONG, citant des sources médiatiques, fait état de plans concrets de MASEN pour la réalisation d'une centrale solaire à proximité des infrastructures agro-alimentaires

de Dakhla, une ville située au milieu de la côte du Sahara occidental, occupé illégalement par le Maroc. Il s'agit du troisième projet que le Maroc compte implanter dans les territoires sahraouis occupés après celle "Noor Laayoune" d'une capacité de 80 MW et celle de "Noor Boudjjour" (20 MW). Les deux unités, développées par la compagnie saoudienne Acwa Power, sont opérationnelles depuis 2018. Les détails du projet, révélés par MASEN, concernent principalement le lieu de l'implantation de

cette infrastructure énergétique que le Maroc veut ériger à Argoub sur la baie de Dakhla occupée. Le choix du lieu de l'implantation de la centrale n'est pas fortuit puisqu'il est proche des nombreux hôtels érigés sur la rive ouest de la ville de Dakhla, appartenant, pour la plupart à l'un des membres de la famille royale marocaine. El Argoub se trouve également à proximité de plusieurs grandes serres agricoles énergivores, dont la production est destinée à l'exportation. L'étude d'impact

environnemental du projet aurait été réalisée en août par le wali de Dakhla Oued Ed-Dahab, selon WSRW. Inscrit depuis 1966 à la liste des territoires non autonomes, et donc éligible à l'application de la résolution 1514 de l'Assemblée générale de l'ONU portant déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples coloniaux, le Sahara occidental est la dernière colonie en Afrique, occupé depuis 1975 par le Maroc, soutenu par la France.

R.I

Brèves

SYRIE

Al-Assad charge Hussein Arnous de former le nouveau gouvernement

Le président syrien Bachar al-Assad a chargé, hier, l'ancien ministre des Ressources hydrauliques, Hussein Arnous de former un nouveau gouvernement, a indiqué la Présidence syrienne. Hussein Arnous a été nommé chef de gouvernement en vertu d'un décret présidentiel promulgué par le chef de l'Etat, selon l'agence de presse syrienne (Sana). M. Arnous avait déjà assumé cette fonction à titre temporaire jusqu'aux législatives du 19 juillet, après le limogeage en juin de l'ancien Premier ministre Imad Khamis, sur fond d'aggravation de la crise économique. Originaire de la ville de Maarat al-Noumane dans la province d'Idlib, Hussein Arnous est diplômé de la faculté d'ingénierie civile de l'Université d'Alep. Agé de 67 ans, il a déjà occupé plusieurs postes ministériels. Le parti Baas, au pouvoir en Syrie, et ses alliés ont obtenu la majorité des 250 sièges de l'Assemblée nationale lors des dernières législatives.

R.I

TUNISIE

Vote de confiance au gouvernement de Mechichi le 1er septembre

Le bureau de l'Assemblée des représentants du peuple en Tunisie (ARP, Parlement) a décidé lors de sa réunion hier de tenir, le 1er septembre 2020, une séance plénière pour le vote de confiance au gouvernement de Hichem Mechichi, a déclaré le secrétaire général du mouvement "Echaab", Zouhair Maghazouli. "Le bureau de l'ARP s'est réuni hier pour l'examen de plusieurs points dont éventuellement fixer une date de la séance plénière consacrée au vote de confiance pour le gouvernement annoncé tard dans la soirée de lundi par Hichem Mechichi", a expliqué Zouhair Maghazouli, cité par l'Agence de presse tunisienne TAP. Le président de la République tunisienne, Kais Saïed, a signé lundi soir une correspondance adressée au président du parlement, Rached Ghannouchi, pour fixer la date de la séance plénière consacrée au vote de confiance au nouveau gouvernement. Hichem Mechichi a présenté auparavant la liste de sa nouvelle équipe gouvernementale de "compétences", composée de 25 ministres et 3 secrétaires d'Etat, au Président Saïed. Selon l'article 142 du règlement intérieur du parlement, "le Président de l'Assemblée convoque une réunion du Bureau de l'Assemblée dans les deux (02) jours de la réception du dossier comprenant la demande de la tenue d'une séance de vote de confiance au gouvernement ou à un membre du gouvernement. Le Bureau se charge, lors de sa réunion, de fixer une date de la séance plénière dans un délai d'une semaine de la réunion du Bureau". Ce nouveau gouvernement composé essentiellement de technocrates est le second en six mois qui doit encore obtenir l'approbation du Parlement alors que le pays fait face à des "défis socio-économiques" majeurs. Ce cabinet de "compétences indépendantes devra travailler à concrétiser des réalisations dans les domaines économique et social", a déclaré M. Mechichi.

R.I

Le coup d'État malien provoque une onde de choc en Afrique de l'Ouest

Le putsch malien du 18 août a résonné comme un coup de semonce en Afrique de l'Ouest. Les oppositions acclament les militaires, les Présidents en exercice s'inquiètent, la Cedeao se fissure. La sous-région est en effervescence à l'approche d'élections à haut risque. Analyse pour Sputnik de Leslie Varenne, directrice de l'Iveris.

Décidément, ce mois d'août ne laisse aucun répit aux Africains de l'Ouest comme aux observateurs de cette région. À la journée de contestation mouvementée du 13 août en Côte d'Ivoire, où six personnes ont été tuées, s'est ajouté le coup d'État du 18 août au Mali. Celui-ci est vécu par les opinions publiques ouest-africaines comme une victoire de l'opposition au Président Keïta, alors même que cela n'est, bien entendu, pas aussi simple et limpide.

Ismaël Wagué, porte-parole de la junte, a d'ailleurs déclaré que le Comité national de salut du peuple (CNSP), désormais au pouvoir à Bamako, «n'a aucun lien avec la coalition du M5-RFP» le mouvement de contestation né le 5 juin 2020. En outre, tous les Maliens ne sont pas aussi euphoriques, certains restent dans l'expectative.

«Nous avons l'expérience des sauveurs qui deviennent des bourreaux», résume un intellectuel bamakois.

Il n'empêche, ils sont nombreux à estimer que la destitution d'Ibrahim Boubakar Keïta est le fruit de la victoire du peuple malien. Les premiers à s'en réjouir sont les oppositions ivoiriennes et guinéennes qui se retrouvent, elles aussi, prisonnières d'une crise politique sans issue. «L'exemple» malien pourrait-il être une solution à leur problème?

Le journaliste guinéen Marouane Camara exprime ainsi une opinion assez largement partagée: «Toute armée qui portera les aspirations nationales contre des mal élus et qui prendra les choses en main sans effusion de sang pour rétablir la démocratie, c'est-à-dire la voix véritable du peuple, et ensuite retournera dans les casernes, cette armée-là aura l'unction populaire. Trop c'est trop! Le Mali a donné le ton du dégagisme.»

La Cedeao, une institution démonétisée

Dans ces conditions, les communiqués de la Cedeao et les sanctions que cette organisation sous-régionale a prises, le 19 août, à l'encontre du Mali ont été très mal perçus: fermeture des frontières, arrêt des transactions financières et de tous les flux économiques avec le Mali, rétablissement d'Ibrahim Boubakar Keïta dans ses fonctions, menace d'intervention militaire. Au passage, la France –qui dans



un premier temps s'était alignée sur la position de la Cedeao – a brusquement changé de pied et pris acte de la démission d'IBK. Le ministre des Affaires étrangères Jean-Yves Le Drian a même apporté son soutien au peuple malien. Que s'est-il donc passé? Paris aurait-il soudainement pris conscience de l'ampleur du mécontentement populaire? Même attitude prudente du côté de Washington, après avoir suspendu toutes les formations et tous les soutiens aux forces armées maliennes, Peter Pham, l'envoyé spécial des États-Unis pour le Sahel, a déclaré: «Nous sommes en train d'analyser les normes juridiques pour déterminer si oui ou non on peut qualifier cela de coup d'État.»

Si l'administration américaine qualifiait la destitution d'IBK de «coup d'État», elle serait légalement contrainte de mettre fin à son aide et à toutes ses coopérations avec le Mali. Lors de leur réunion en visioconférence du 21 août, des failles sont aussi apparues au sein de la Cedeao. Le Président burkinabè Roch Marc Christian Kaboré a plaidé pour un assouplissement des sanctions et s'est montré sceptique quant à une interven-

tion armée de l'Ecomog (la brigade de la Cedeao). Le Sénégalais Macky Sall s'est positionné sur la même ligne. Sissoko Embalo a, lui révolutionné l'assemblée. Devant ses pairs, le tout nouveau et jeune Président de Guinée-Bissau a d'abord déclaré qu'il était favorable à la condamnation du putsch malien, mais il n'a pas hésité à préciser que dans ce cas, la Cedeao devrait adopter la même attitude concernant les troisièmes mandats qui sont considérés, eux aussi, comme des coups d'État. Effet garanti sur Alassane Ouattara et Alpha Condé qui s'apprentent à se représenter après dix années au pouvoir.

Il est effectivement très difficile pour la Cedeao de condamner tout «changement politique anti-constitutionnel» puisqu'elle héberge en son sein des Présidents qui ne respectent ni les textes de leur organisation ni leur propre Constitution.

Dès lors, cette institution est discréditée. Après trois jours de pourparlers avec le Comité national de salut du peuple (CNSP), les deux parties se sont séparées lundi soir sans s'être accordées sur la levée des mesures économiques et sur les conditions d'un transfert de pouvoir aux civils. La Cedeao ne paraît

pas pouvoir jouer un rôle de médiation positif dans la crise institutionnelle malienne qui s'est ouverte le 18 août.

Des Présidents sur la corde raide

Les divergences de vues apparues sur la question malienne augurent quelques difficultés à venir si jamais la Cedeao avait à se pencher sur des contentieux électoraux. Ils sont également affaiblis dans leurs pays respectifs: les opposants, galvanisés par la «victoire» malienne, ne comptent pas en rester là et continuent de se dresser contre un troisième mandat.

Ces deux chefs d'État sont confrontés à une autre difficulté: l'Afrique de l'Ouest, qui était déjà à la veille de consultations électorales surveillées de près par les instances internationales et les chancelleries, se retrouve au centre de l'attention. Tous craignent la théorie des dominos et la propagation de l'incendie. Fait risqué, il n'aura fallu qu'une seule manifestation réprimée – celle du 13 août en Côte d'Ivoire – pour que les Nations unies réagissent et qu'Antonio Guterres fasse part de sa préoccupation concernant les «événements violents signalés les derniers jours dans le pays». Les ONG sont, elles aussi, sur le

qui-vive, Amnesty International a dénoncé l'utilisation de milices, les «Microbes», pour réprimer les manifestations.

De plus, avec les nouvelles technologies, les incidents sont filmés et mis en temps réel sur la Toile, il va donc devenir très difficile de continuer à empêcher les protestataires de défiler en usant de tels procédés. En attendant, les drames se poursuivent. Les derniers événements du week-end, notamment dans les communes de Divo et Bonoua, ont été particulièrement violents: officiellement, il y aurait eu deux morts mais les chiffres qui circulent font état d'un nombre beaucoup plus inquiétant.

Pour juguler toute tentative de révolte, Alassane Ouattara essaye aussi l'arme juridique. Il a interdit toute manifestation jusqu'au 15 septembre et interpelle à tout-va activistes et militants. Il poursuit devant les tribunaux des chefs de parti comme Anaky Kobenan pour avoir «appelé à l'insurrection». Du côté de la Guinée-Conakry, les manifestations n'ont pas encore repris, mais les protestataires se préparent. Les deux mois qui séparent les Présidents et leurs concitoyens de l'élection risquent d'être très longs.

Par Leslie Varenne
Source: Sputnik